

Présentation du budget 2007
Hôtel de ville de Lévis
4 décembre 2006

Allocution de Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse

Bonsoir à toutes et à tous.

Déjà une année complétée à notre mandat. J'avoue que le temps file très vite et que le plaisir dans le travail est le même depuis l'assermentation de novembre 2005. J'avais affirmé à cette période que nous ne négligerions aucun aspect ayant pour conséquence de reporter à plus tard ce que nous devons prendre en main aujourd'hui.

Le budget 2007 est le fruit d'un exercice rigoureux du comité des finances. Je vous les présente :

Anne Ladouceur, présidente
Jean-Pierre Bazinet, vice-président
Robert Maranda, membre
Pierre Mathieu et Jean-Louis Leblond, citoyens non élus

Ces personnes étaient épaulées par Jean Dubé, directeur général, Sabin Tremblay, directeur général adjoint, Marcel Rodrigue, directeur des finances et des services administratifs et trésorier, secrétaire du comité et de Nathalie Labrecque, adjointe à la Direction des finances et des services administratifs.

La rigueur tient entre autres, aux rencontres avec toutes les directions de la ville afin de nous faire part des enjeux liés à la prestation des services à notre population. Je me suis fait un devoir d'assister à la majorité de ces rencontres pour m'imprégner de cette réalité quotidienne et d'être en mesure de faire des choix judicieux en fonction de nos priorités. Le défi est grand et je sens un dévouement de toutes les équipes de l'administration à relever ce défi avec la plus grande efficience et efficacité.

Je suis très fière du consensus dégagé autour du budget présenté aujourd'hui. Il a été recommandé unanimement par le comité des finances. Le comité exécutif et le directeur général ont par la suite soupesé l'ensemble des orientations proposées et en sont venus à une version finale très responsable dans le contexte actuel des finances publiques.

En 2007, c'est une augmentation moyenne de 43 \$ ou 2,25 % du compte de taxes que devront assumer les propriétaires d'une résidence desservie d'une valeur moyenne de 118 500 \$.

Le fardeau fiscal des contribuables, c'est le compte de taxes à payer pour les services auxquels toutes et tous sont en droit de s'attendre. C'est pour cette raison que nous parlerons désormais d'une variation du compte de taxes plutôt que de la variation du taux de base (foncier) qui se trouve tributaire de facteurs difficiles à évaluer par la population. En matière d'harmonisation de la taxation, le processus se poursuit au rythme de 1 % par année pour toutes les catégories.

Le budget 2007 se chiffre à 159 M\$, en hausse de 11 M\$ par rapport à 2006. Cette progression des dépenses d'opération tient principalement à l'augmentation de la masse salariale dont font partie les ententes de travail, l'indexation et l'harmonisation.

Les obligations gouvernementales dévolues aux municipalités font grincer toutes les villes du Québec. Pour Lévis, les nouvelles normes sur l'eau potable, le plan de gestion des matières résiduelles, le schéma de couverture de risque incendie et le niveau 2 du Service de police ont comme conséquence un impact fiscal substantiel.

Les maires et mairesses des plus grandes villes du Québec dont moi-même avons obtenu du ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Dupuis, et de sa collègue des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, un étalement sur 9 ans au lieu de 5, des investissements nécessaires à la réalisation du schéma de couverture de risque incendie. Cette décision permet à Lévis de poursuivre son déploiement sur le territoire, mais relâche quelque peu la pression financière autant en regard des immobilisations, de l'embauche que de la formation des pompiers.

Je confirme la récente décision de ne plus utiliser les compteurs d'eau résidentiels dans les secteurs de Pintendre, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald et Saint-Nicolas. Dans une perspective globale de consommation d'eau, nous avons choisi de tarifer les grands utilisateurs commerciaux et industriels selon leur consommation réelle et de normaliser par une moyenne annuelle, celle des utilisateurs résidentiels. C'est une décision équitable pour l'ensemble de la ville, nous en sommes convaincus. Nous nous attaquerons aux pertes dans le réseau qui affectent la consommation de façon importante. Une politique d'utilisation de l'eau potable sera élaborée dans le courant de l'année 2007 et la mise en œuvre de cette politique deviendra effective aussitôt que possible.

La contribution de la Ville à son transport collectif, majorée l'année dernière de 700 000 \$, est maintenue en 2007. Nous y injectons 250 000 \$ supplémentaires dont 100 000 \$ proviennent du second protocole d'entente signé avec Rabaska au mois

d'octobre. Les négociations avec l'actuel gouvernement provincial sont sur la bonne voie et des annonces seront faites en 2007.

Nous avons intégré quelques nouveautés au budget 2007. Mentionnons notamment :

- La gratuité dans les bibliothèques pour tous les ménages lévisiens.
- Des études de besoins pour les personnes à mobilité réduite.
- Des actions spécifiques pour prévenir la crise du logement.
- L'utilisation moindre du surplus au budget d'opération.
- Des mesures d'efficacité et d'efficacités en regard du temps supplémentaire, de la masse salariale et des programmes ad hoc.
- Un budget d'immobilisations à même le budget d'opération.
- L'utilisation de 10 % des surplus libres pour le remboursement de la dette.

Programme triennal d'immobilisations 2007-2008-2009

C'est un grand plaisir de présenter les grandes lignes d'un PTI concret et réaliste pour atteindre, sur 10 ans, une stabilité des investissements qui se manifesterà dès l'an prochain. L'engagement électoral de 20 M\$ d'emprunt net a été respecté en 2006. La priorité d'investir dans la mise aux normes et le maintien en bon état des équipements et des infrastructures est maintenue.

Voici les grandes lignes des projets prévus au PTI, ventilés par arrondissement.

- **Arrondissement de Desjardins :**

- L'usine de traitement de l'eau potable sera mise aux normes et agrandie au cours des quatre prochaines années. On parle ici d'un investissement total de 58 M\$, dont 51,5 M\$ dans le présent PTI.
- Le centre des congrès et d'expositions de Lévis sera mis en chantier au début de 2007. Il s'agit d'un investissement total de 14 M\$ dont environ 5,5 M\$ par la Ville. Cette dernière somme sera cependant entièrement autofinancée par les retombées du projet (engagement pris par le promoteur dans le protocole d'entente).

- **Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est :**

- Le projet de Centre d'exploration des sciences sera travaillé prioritairement afin d'en favoriser son implantation à Lévis.

- Le centre de soccer intérieur verra le jour sur les terrains de l'École secondaire les Etchemins. Il s'agit d'un investissement total d'environ 7 M\$. Les détails financiers et les aspects légaux sont en phase finale de discussion. L'annonce ne saurait tarder.

- **Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest :**

- Le réaménagement de la bretelle de la sortie 305 sur l'autoroute 20, direction ouest, pourra se réaliser lorsque le protocole d'entente avec le MTQ sera officialisé.
- La réalisation d'études techniques et économiques pour le projet de piscine intérieure.
- Le début des travaux d'aménagement très attendus sur la route 116 dans le secteur de Saint-Nicolas.

Pour la suite de cet exposé, Madame Anne Ladouceur, présidente du comité des finances, vous divulguera en détail les enveloppes budgétaires par catégorie. Je porte tout de même à votre attention que nous nous engageons avec entrain sur le chemin du service à la clientèle. Nous y croyons et sa mise en place débutera dès le début de la prochaine année.

En guise de conclusion

Nous vivons dans une ville au potentiel inouï. Pour amener Lévis vers la prospérité, nous devons être à l'affût des opportunités qui permettent de générer de la synergie dans le milieu. Notre approche n'en est pas une d'improvisation. De nature optimiste, nous sommes réalistes lorsque vient le temps d'aller sur les fronts économiques, communautaires, gouvernementaux ou politiques.

Merci de votre confiance et sachez que nous veillerons à ce que l'arrimage entre la vision politique de notre ville, le déploiement par les équipes administratives et les points de contact avec la population soient marqués d'une saine communication.

Je vous remercie de votre attention.

Danielle Roy Marinelli
Mairesse de la Ville de Lévis